

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_011 | Ouvriers. XIXe siècleCollectionBoite_011-13-chem | C. E. \[Caisse d'Epargne ?\]. \(Loterie\). ItemA. de Watteville. Situation des Monts de piété en France | Fonctionnement des monts de piété, 1845](#)

A. de Watteville. Situation des Monts de piété en France | Fonctionnement des monts de piété, 1845

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb011_f0296

SourceBoite_011-13-chem | C. E. [Caisse d'Epargne ?]. (Loterie).

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Watteville](#)

Références bibliographiques[Watteville, Situation administrative et financière des Monts-de-Piété en France](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

A. de Wetteville
Des Monts de Piété
en F^{re}

Foucault des Monts de piété
1845

296

Il y a 46 Monts de piété et 26 rentes (22 sont de rentes sur titres ou sur biens).

- 54 ont 1 capital de 49 millions, avec lequel ils ont 60 millions de prêts surnantissés. La valeur moyenne des prêts est de 14 f.

- 5 de ces 54 ont des prêts à 0%.

Les autres ont des prêts à 6 et 12 %.

2 ont des prêts à 15 %.

- Les autres ont des prêts à un taux minimum de 2 ou 3 % (à Paris : 3 %, avec intérêt de 9 %).

- Le Mont de piété a été rendu que si l'expiration de l'emprunt de l'emprunt, lorsque le remboursement n'a pu être effectué. Le prêt de l'emprunt n'est pas le droit de demander le remboursement de l'emprunt, mais le droit de demander le remboursement (ce qui le force, même si on ne peut pas le faire, à le faire, à l'expiration de l'emprunt, à l'expiration de l'emprunt, à l'expiration de l'emprunt).

C'est pourquoi ceux qui ont besoin du "boni" qu'ils peuvent espérer de ce prêt, vendent leur reconnaissance "à des misérables qui ont bien besoin de leur reconnaissance, et leur reconnaissance."

De + ceux qui s'éloignent de la ville ne peuvent toucher le "boni" parce qu'ils ne sont pas dans la ville. A Paris



le mont de Piété : un héritage de 70.000 £

80.000 fr de boni non réclamés (il y a eu quelques
800.000 habitants ^{en 1820} représentant une valeur de 25 à 30 millions,
et 1.500.000 habitants en 1840, d'où une valeur de 17 £).

— On sait que les pauvres ne peuvent pas
de leur propre main aller jusqu'au mont de Piété; il y
a des intermédiaires - mais ils ne font payer que les
emprunteurs.

Il y en a 23 à Paris, qui prêtent à un taux
"la somme exorbitante de 500.000 Fr."

Ann. de la Charité. I n° 210. 241